

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 5 mai 2014 ajournée au 20 mai 2014 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 16 h 45, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Sont absents :
André Picard
Daniel Leblanc

Est également, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

213-2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Monsieur le maire, Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

R 214-2014

EMBAUCHE DE SALARIÉ TEMPS PARTIEL

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers :

QUE l'embauche du candidat soit conditionnelle à l'obtention d'un rapport de vérification des antécédents judiciaires qui confirmera l'absence d'antécédents et la confirmation de la fin de la recherche;

D'autoriser suite à la vérification, l'embauche de Matthieu Malo Landry nommé au titre de salarié temps partiel, comme prévu à la convention collective.

ADOPTÉ

R 215-2014

OFFRE DE SERVICE POUR SUIVI ENVIRONNEMENTAL POUR LE TERRAIN DE TENNIS

ATTENDU QUE certains contaminants ont été découverts lors de l'excavation du terrain devant recevoir le terrain de tennis;

ATTENDU QUE nous devons procéder à des analyses lors de la mise en piles des matériaux de déblai et à l'émission d'un rapport comportant l'analyse des résultats et des recommandations quant à la gestion des sols excavés;

ATTENDU QUE les services EXP ont soumis le 8 mai 2014, une offre de service pour la somme de 2 922,40 \$ excluant les taxes préparée par Luc Bédard Chevrier, ing.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers de retenir l'offre de service de EXP inc. pour la somme totale de 2 922,40 \$, excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient affectés au règlement d'emprunt 2014-250

ADOPTÉ

R 216-2014

OFFRE DE SERVICE POUR CONTRÔLE QUALITATIF POUR LE TERRAIN DE TENNIS

ATTENDU QUE les services EXP ont soumis le 8 mai 2014, une offre de service pour assurer le contrôle qualitatif pour la construction du terrain de tennis pour la somme de 4 240,00 \$ excluant les taxes, préparée par Luc Bédard Chevrier, ing.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers de retenir l'offre de service de EXP inc. pour la somme totale de 4 240,00 \$, excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient affectés au règlement d'emprunt 2014-250

ADOPTÉ

R 217-2014

PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL AUX PETITS PAS JACADIENS

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas de politique concernant le prêt de salle à des organismes;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande des petits Pas Jacadiens pour le projet Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie;

ATTENDU QUE la municipalité désire être partenaire en contribuant par le prêt d'un local et la promotion de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du centre communautaire et culturel aux Petits Pas Jacadiens pour une activité de Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie qui se tiendra à Crabtree le vendredi 30 mai à 19 h.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.